AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1349
FR0000063752-FS0570

29 septembre 2015

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

AUDIKA GROUPE

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 28 septembre 2015, la BRED Banque Populaire (18 quai de la Rapée, 75012 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 23 septembre 2015, par suite d'une acquisition d'actions AUDIKA GROUPE sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société AUDIKA GROUPE et détenir 485 802 actions AUDIKA GROUPE représentant autant de droits de vote, soit 5,14% du capital et 3,34% des droits de vote de cette société[1].

[1] Sur la base d'un capital composé de 9 450 000 actions représentant 14 548 769 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.